

FICHE N°6 : DONNEES STATISTIQUES SUR LES INCENDIES IMPLIQUANT UN OU PLUSIEURS VEHICULES EXPERTISES PAR LE LABORATOIRE LAVOUÉ

Parmi les 350 000 incendies qui surviennent annuellement en France, environ 20% concernent un ou plusieurs véhicules, soit environ 70000.

Ces éléments statistiques ne discernent cependant pas si le ou les véhicules sont les seuls impliqués ou s'ils ont provoqué des dommages collatéraux à des bâtiments. Ce dernier type de sinistre peut parfois avoir des répercussions très importantes aussi bien pour les sinistrés (pertes de biens irremplaçables, fragilisation d'entreprises, préjudice moral, dommages corporels, etc.) que pour les assureurs car il peut provoquer des dommages collatéraux considérables notamment à des structures lourdes telles que tunnels, parkings souterrains publics ou privés, garage et partie d'habitation d'un logement, bâtiments industriels, etc.

La détermination précise de la cause d'un l'incendie touchant un ou plusieurs véhicules est très importante, notamment vis-à-vis du champ d'application de la loi du 5 juillet 1985, dite « Loi Badinter ».

Les experts incendie du Laboratoire Lavoué, formés aux techniques de recherches de causes d'incendies de bâtiments comme de véhicules, traitent environ 1000 incendies chaque année dont 20% impliquent un ou plusieurs véhicules. L'étude suivante porte sur les 500 dernières interventions impliquant des véhicules (entre 2012 et le premier semestre 2014). Les véhicules expertisés sont de natures très diverses et vont du cyclomoteurs 50cm³ à l'engin de chantier de 60 tonnes en passant par les VL, PL, engins agricoles, BTP, etc.



La typologie des incendies impliquant des véhicules expertisés par notre laboratoire est :

- 60% : véhicules seuls (un ou quelques véhicules sans dommages collatéraux à des bâtiments, les dommages occasionnés à la chaussée n'étant pas pris en compte)
- 40% : véhicules infligeant des dommages collatéraux à des bâtiments (véhicules à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment).

Les types de véhicules terrestres à moteur (VTM) impliqués dans les incendies étudiés se subdivisent de la manière suivante :

- 50% de véhicules légers
- 48% de véhicules lourds (plus de 3.5t)
- 2% de caravanes.

Degré de certitude concernant la détermination de la cause des incendies impliquant un ou plusieurs véhicules

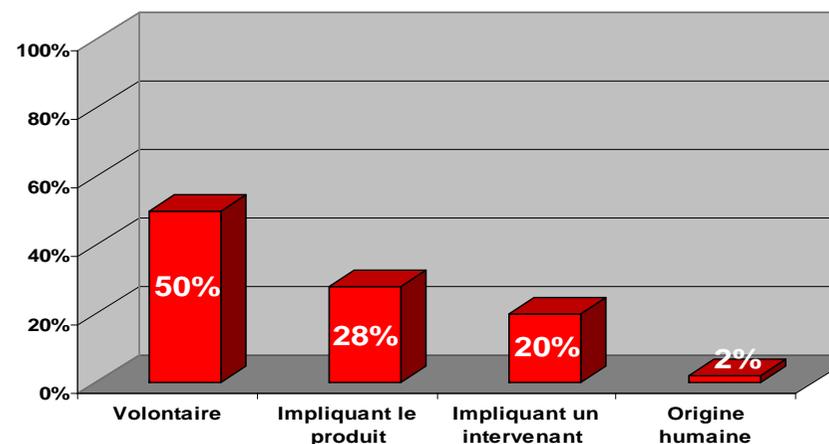
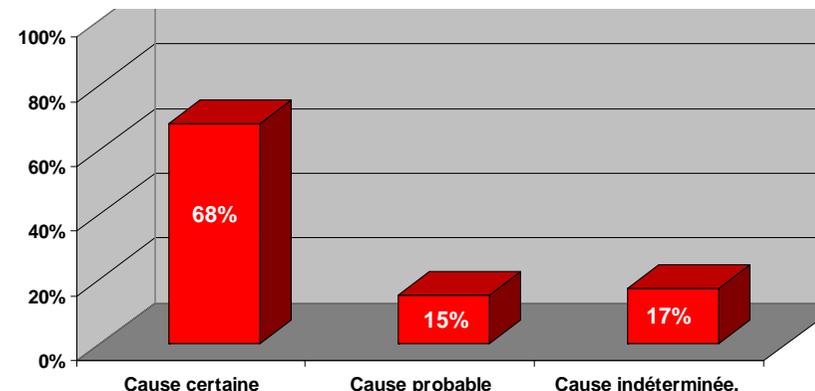
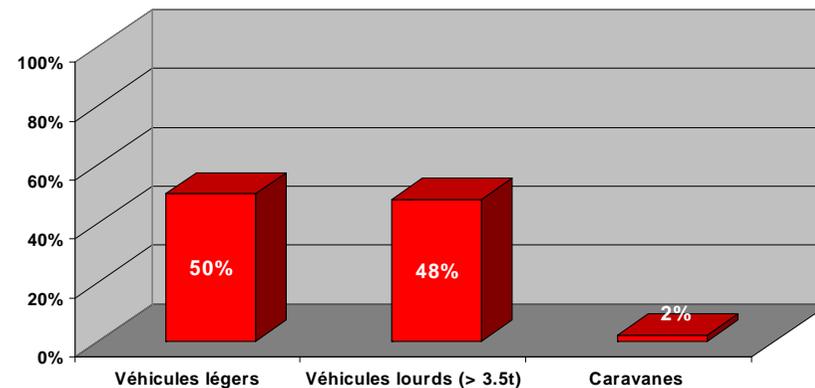
La politique de notre laboratoire est de conclure de façon certaine lorsque cela est possible, en évitant les réserves de pure forme ou autre échappatoire. Toutefois, il n'est techniquement pas possible d'aboutir systématiquement à des conclusions techniques certaines. En ce qui concerne les expertises de sinistres impliquant un ou plusieurs véhicules, sur 500 incendies de ce type traités lors de ces trois dernières années, nous obtenons les résultats suivants :

- 68% cause certaine
- 15% cause probable avec un degré d'incertitude
- 17% cause indéterminée.

Répartition des causes pour les cas certains

En prenant uniquement les 68% de cas certains, nous arrivons à la répartition suivante :

- 50% incendies volontaires
- 28% incendies impliquant le produit (défaut constructeur)
- 20% incendies impliquant un intervenant (garagiste, réparateur, etc.)
- 2% incendies accidentels d'origine humaine (imprudences de type erreur de carburant, mégot de cigarette dans un cendrier, etc.).



La palme des incendies d'origine malveillante revient aux parkings souterrains de résidences ou publics. La quasi-totalité des incendies de parkings souterrains traités par notre laboratoire sont d'origine criminelle. Le coût des dommages collatéraux subis par les structures des parkings incendiés étudiés entre 2013 et 2014 varie entre 100k€ et 15M€.

Analyses couramment réalisées dans le cadre des incendies de véhicules

Les analyses en laboratoire constituent une source scientifique supplémentaire de preuves pour étayer une origine d'incendie, qu'elle soit accidentelle ou criminelle :

- vérification de la présence éventuelle d'accélérateurs susceptibles d'avoir été utilisés pour mettre le feu à un véhicule. A titre d'exemple, il est possible de distinguer parmi des débris calcinés souillés par de l'huile moteur et du gazole provenant d'un véhicule, si de l'essence auto fut utilisée pour la mise à feu de ce dernier,
- détermination de la nature du carburant utilisé lorsqu'un véhicule brûle en circulation. En effet, bon nombre d'incendies de véhicules Diesel (parc automobile le plus important) sont le résultat d'une erreur de carburant lors du dernier plein (essence auto à la place du gazole),
- recherche et identification de dommages thermiques par énergie électrique sur des connecteurs, boîtiers électroniques ou relais brûlés.

Recours

L'un des principaux objectifs d'une recherche de cause d'incendie impliquant un ou plusieurs véhicules est de déterminer le plus précisément possible si un véhicule est ou non responsable afin d'établir ou de repousser des recours sur la base de :

- la responsabilité du ou des derniers intervenants,
- la responsabilité du constructeur,
- la responsabilité intrinsèque du véhicule en cas de dommages collatéraux (loi Badinter - VTM).



Conclusion

Le nombre d'incendies impliquant des véhicules a fortement augmenté au cours des 10 dernières années, phénomène symbolisé par les incendies de la Saint-Sylvestre. Les dossiers traités par les experts de notre laboratoire se répartissent de façon quasi égale entre des incendies d'origine volontaire et des incendies accidentels impliquant intrinsèquement le véhicule ou un tiers qui est intervenu sur le véhicule.

En ce qui concerne les incendies d'origine accidentelle :

- les véhicules les plus vulnérables sont bien souvent ceux qui sont utilisés intensivement et/ou dans des conditions à risques maximums tels que certains engins agricoles comme les moissonneuses batteuses, les tracteurs ou les presses,
- parmi les véhicules légers, les systèmes électriques et/ou électroniques sont très souvent en cause (départs de feu parfois plusieurs heures après l'arrêt du véhicule). On rencontre également de nombreux incendies liés aux systèmes de dépollution qui équipent souvent les véhicules à moteur Diesel. Ce type de sinistre est très souvent lié à une sur utilisation du véhicule sur de petits trajets ou à une erreur de carburant.

En ce qui concerne les incendies d'origine malveillante :

- le vandalisme gratuit ou motivé par un règlement de compte est le plus souvent rencontré, surtout en parking souterrain. Ce dernier point fera l'objet d'une prochaine fiche d'information,
- la fraude est également suspectée dans une part importante des cas traités.

Il nous est apparu intéressant de communiquer ces éléments statistiques issus de nos interventions à nos principaux mandants et partenaires. Ces données sont présentées et développées dans des sessions de formation & information.

A Chenôve, le 2 octobre 2014

Pascal OUDET

Docteur es Sciences

Expert Incendie-Explosion près la Cour d'Appel de Dijon



Les fiches précédentes :

- N° 1 : Données statistiques sur les incendies expertisés par le Laboratoire Lavoué
- N° 2 : Fiche d'information sur les incendies d'origine électrique expertisés par le Laboratoire Lavoué
- N° 3 : Les incendies d'origine humaine expertisés par le Laboratoire Lavoué
- N° 4 : Fiche d'information sur les analyses en matière d'incendie
- N° 5 : L'Arbitrage